Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 035-213501083-20260605-2026_06_01-DE

République Française
Département Ille et Vilaine
Commune d'Essé

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	14

Vote
Unanimité Pour : 13 Contre : 0 Nul : 1 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille et Vilaine
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 5 Juin à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune d'Essé s'est réuni à la Salle du Conseil de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Alexis-Nicolas DELSAUT, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 29/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/05/2026.

Présents : Mme AUBIN Coralie, Mme AUROY Valentine, Mme BERTRAND Stéphanie, M. BURGAIN Didier, M. DELSAUT Alexis-Nicolas, Maire, M. FERT Régis, M. GESLIN Christophe, M. GINGUENÉ Jean-Pierre, M. NOËL Hervé, M. RENIER Benjamin, Mme SAULNIER Yvette, M. WAUTERS Pascal.

Excusée : Mme MOULIN Stéphanie.

Excusées ayant donné procuration : Mme BRUNET Muriel à M. WAUTERS Pascal, Mme GESLIN Christèle à M. GESLIN Christophe.

A été nommée secrétaire : Mme BERTRAND Stéphanie.

2026_06_01 – SÉNATORIALES – Election des délégués et suppléants

Le conseil municipal s'est réuni en mairie, le 5 juin 2026 à 19 heures.

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Composition du bureau électoral
M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :
M. WAUTERS Pascal, M. FERT Régis, Mme AUBIN Coralie et M. RENIER Benjamin.
La présidence du bureau est assurée par le maire.

Les listes déposées et enregistrées :
Composition des listes :
Liste DELSAUT : M. DELSAUT Alexis-Nicolas, Mme AUROY Valentine, M. FERT Régis, Mme SAULNIER Yvette, M. BURGAIN Didier, Mme MOULIN Stéphanie.

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.
Le maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 035-213501083-20260605-2026_06_01-DE

***Élection des délégués* titulaires**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 13

Ont obtenu :

- ***liste DELSAUT*** : 13 voix

M. le maire proclame les résultats définitifs :
Liste DELSAUT : 3 sièges.

Élection des délégués suppléants

M. le maire proclame les résultats définitifs :
Liste DELSAUT : 3 sièges.

Pour copie conforme :
En mairie, le 23/06/2026
Le Maire
Alexis-Nicolas DELSAUT

La secrétaire de séance
Stéphanie BERTRAND

La présente délibération peut si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :
- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes